

Fiche de poste

Assistant de Langues – Primaire

FRANÇAIS / ENGLISH / DEUTSCH

Cadre de Travail

L'École européenne de Strasbourg (ci-après EES), premier EPLI de France, est un établissement qui offre à plus de 1.000 élèves, répartis dans trois sections linguistiques (francophone, germanophone, anglophone), une scolarité complète de la maternelle au baccalauréat. Conformément au traité intergouvernemental de 1953, l'École travaille avec les programmes et curricula des Écoles européennes et est un établissement géré selon le droit français.

Sa place dans le système éducatif départemental, universitaire et national fait de l'EES un établissement complexe qui nécessite des compétences avérées dans la médiation interculturelle et une capacité à travailler au sein d'équipes plurilingues.

Missions

Les missions de l'assistant de langues s'exercent dans le cadre de la fonction publique avec ses obligations d'éthique, de réserve, de neutralité. Dans le premier degré, sous l'autorité du chef d'établissement et par délégation qu'il donne à la directrice du Primaire, les assistants d'éducation participent à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves. Ils assurent notamment :

- le respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité
- l'encadrement, l'aide à l'étude et aux devoirs et l'accompagnement individualisé dans le domaine des langues pour lesquelles il est compétent, en concertation avec les enseignants responsables de ces disciplines,
- la participation à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle complémentaire aux enseignements,
- l'aide à l'intégration collective des élèves handicapés
- la mise en œuvre de l'esprit européen dans son action.

La fiche de poste ne décrit pas les activités de façon exhaustive. L'assistant linguistique peut être amené à réaliser d'autres activités selon les besoins du service et en fonction du projet éducatif qu'il pourra aussi proposer sur la base de ses compétences et expériences personnelles.

Diplômes / Formation / Expérience requise :

- un diplôme de niveau 6 (Licence) en langues / littératures étrangères / didactique des langues est exigé comme niveau minimal (avec une capacité pour enseigner la langue comme une langue étrangère ; exemple FLE pour le français)
- une expérience en enseignement, animation ou en accompagnement d'enfants est un atout.

Compétences requises pour le poste

Pour réussir dans les missions d'assistant linguistique, il faut pouvoir :

- travailler en synergie avec une équipe d'enseignant sur l'ensemble des niveaux du Primaire
- être réactif
- maîtriser la didactique des langues
- travailler en équipe en étant rigoureux, ponctuel et constructif
- savoir respecter la confidentialité
- être en capacité de nouer des relations de confiance avec élèves, familles et partenaires de la communauté éducative
- être capable d'apporter de l'aide scolaire tout au long du contrat en relation avec le domaine d'activité linguistique
- faire bénéficier l'équipe d'un esprit initiative (projets, création et animation de clubs)
- pouvoir s'exprimer et interagir dans au moins deux des trois langues de travail de l'EES : français, anglais, allemand.

Contrat

Le poste est un CDD d'une durée de X mois / Y jours pour un terme au 7 juillet 2022.

Il est soumis à un entretien préalable pour vérifier les compétences et aptitudes des candidats, notamment sur le plan linguistique.

Le salaire proposé est au taux du SMIC horaire pour un service de 25 heures par semaines (heures supplémentaires possibles) => 11.72€x25 = 1 172€ brut en théorie / 914€ net

Le personnel recruté bénéficiera des congés payés (sur la base des vacances scolaires officielles) sur toute la durée de son contrat.